PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PERPÉTUE

AVIS PUBLIC – DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, monsieur Guy Dupuis, Directeur Général, aux citoyens de la Municipalité de la municipalité de Sainte-Perpétue que le rapport financier et fait saillants de la Municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra :

Date :14 septembre 2026
Heure :19h00
Lieu : Bureau Municipal ; 2197 rang Saint-Joseph, Sainte-Perpetue, QC, J0C1R0

Les citoyens sont invités à assister à cette séance.

Donné à Sainte-Perpétue ce 8e jour du mois de septembre 2026

GUY DUPUIS
Directeur général et greffier-trésorier